



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 06 Novembre 2023

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL, Alain CHENEVIERE, Eric BERTIN.

COUPES DE FRANCE 2023-2024

MASCULINE

Informations :

- 7^{ème} tour le dimanche 19 novembre 2023 (entrée des clubs de L2/organisation FFF).

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nbre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur- L2
7 ^{ème} tour	184	6000 €	6000 €
8 ^{ème}	92	12000 €	18000 €
32 ^{ème} F	64	25000 €	43000 €
16 ^{ème} F	32	40000 €	83000 €
8 ^{ème} F	16	50000 €	133000 €
¼ F	8	85000 €	218000 €
½ F	4	170000 €	388000 €
Finaliste	1	450000 €	838000 €
Vainqueur	1	850000 €	1238000 €

FEMININE

Informations :

- 1^{er} Tour Fédéral le dimanche 19 novembre 2023. (Organisation FFF) - Tirage 1er Tour et 2ème Tour Fédéral : mercredi 1er novembre 2023.

Les 6 clubs de Ligue qualifiés en Coupe de France sont exemptés des deux prochains tours de la coupe LAuRAFoot féminine et ils ne rentreront dans cette compétition qu'à partir des 8èmes de finale.

COUPES LAuRAFoot

MASCULINE

Le 3^{ème} tour aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 14 h 30 avec 42 rencontres.

Changement d'horaire et/ou de date :

Les clubs souhaitant modifier la date et ou l'horaire devront adressés leur demande au service compétitions avant le vendredi 10 novembre 2023 à 12 h 00 (impératif).

Clubs exempts du 3ème Tour :

22 équipes qui seront directement qualifiées pour les 32^{èmes} de Finale le 28 janvier 2024.

- **Les 7 clubs qualifiés au 7^è Tour** de coupe de France : AS Domérat – CS Neuville – Velay Foot - Volvic CS – Chaponnay Marennes FC – Roannais Foot 42 – Roche St Genest FC.
- **Les 15 clubs suivants (matches de retard en championnat)** : US Annecy le Vieux – Lyon Montchat – AS St Genest Champanelle – Sauveteurs Brivois – Chambéry Savoie (2) – Côte Chaude – Oyonnax PV FC – US Mozac – Ambert Livradois – FC Péageois – CS Viriat – Eybens OC – Pays de Rance – Plaine Tonique – US St Galmier.

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FEMININE

Le 2^{ème} tour aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 14h30 (heure d'hiver) avec l'entrée des équipes éliminées lors des derniers tours de Coupe de France Féminine de la phase régionale, soit 40 équipes concernées. Les 20 rencontres sont visibles sur le site internet de la ligue dès cette semaine rubrique « Compétitions » puis « Coupes ».

Changement d'horaire et/ou de date :

Les clubs souhaitant modifier la date et ou l'horaire devront adressés leur demande au service compétitions avant le vendredi 10 novembre 2023 à 12h00 (impératif).

Les 6 équipes suivantes sont exemptées des 2^{ème} et 3^{ème} tours de la Coupe LAuRAFoot Féminine : (qualifiées au tour fédéral de la Coupe de France Féminine)

GF Myf Bessay – AS St Martin en Haut – F Bourg en Bresse P.01 – Ev. Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest et sont directement qualifiées en 8^{èmes} de Finale le 10 mars 2024.

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

COURRIERS RECUS

US Annecy Le Vieux : Candidature Finales LAuRAFoot. Noté.

FFF : Situation des clubs ne disposant pas d'installations conformes au 7^{ème} Tour/CF. Noté.

Le secrétaire général,

Pierre LONGERE

Le secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA